

DEPARTEMENT  
DE LA REUNION

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-PIERRE

CANTON  
DE PETITE-ILE

Commune de Petite-Ile

Envoyé en préfecture le 06/05/2020

Reçu en préfecture le 06/05/2020

Affiché le

SLOW

ID : 974-219740057-20200430-2020\_1\_9-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 avril 2020

Objet :

Budget Principal Commune -  
Approbation du Compte  
Administratif pour l'exercice  
2019

NOTA - Le Maire certifie que  
le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la  
porte de la Mairie

Le - 6 MAI 2020

que la convocation du Conseil  
avait été faite

Le 22 avril 2020

et que le nombre des membres  
en exercice est de 33.



L'an deux mille vingt, le trente avril, à dix-sept heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de PETITE-ILE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Serge HOAREAU, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames et Messieurs : HOAREAU Serge, FORT Olivier, SEVERIN Mimose, MALET Ludovic, ETHEVE Nicolas, MERIEL Nadège, LEBON Eric, MUSSARD Emmanuelle, LEBON Gino, BARRET Ginot, LAVERGNE Christophe, ETHEVE Patricia, GRONDIN Jean-Noël, BENARD Didier, HOARAU Jean Denis, PAYET Anne Constance, PAYET Julie, PRUGNIERES Pascal -

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mesdames et Messieurs : GENNEPY Clarisse, procuration à M. LEBON Eric ; GIGAN Mickaël, procuration à M. Serge Hoareau ; LEBON Natacha, procuration à M. FORT Olivier ; PAYET Sandrine, procuration à Mme MUSSARD Emmanuelle ; SEBODIER Pascal, procuration à M. BENARD Didier ; PRUGNIERES Sophia, procuration à M. ETHEVE Nicolas ; BALMANN Antoine, procuration à M. PRUGNIERES Pascal -

**ETAIENT ABSENTS :**

Mesdames et Messieurs : ANTOU Anne Gaëlle, TAMTBON Jean Noël, MUSSARD Marie Claire, LAURET Guillaume, VITRY Chantale, LEBON Fabrice, HOARAU Brigitte, MEZINO Alice -

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Monsieur Ludovic Malet** a été désigné pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a rappelé l'ordre du jour :

Affaire n° 2020/1/9

**Budget Principal Commune –  
Approbation du Compte Administratif pour l'exercice 2019.**

Le Maire rappelle qu'au cours de la présente séance, affaire n°2020/1/4, l'Assemblée s'est prononcée sur le Compte de Gestion 2019 du Budget Principal de la Commune.

Il convient désormais d'examiner le Compte Administratif 2019 de ce même budget et de se prononcer sur son exécution définitive ainsi que sur les résultats comptables qui s'y dégagent.

Il précise néanmoins qu'il y a lieu **au préalable** de procéder à **l'élection d'un Président de séance**. En effet, conformément à l'article L2121-14 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, *« dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »*

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir **élire un Président de séance**.

A l'unanimité, Monsieur Olivier FORT est désigné Président de séance pour cette affaire.

Le Maire passe ensuite à la présentation du Compte Administratif 2019.

Le Compte Administratif 2019 du Budget Principal peut se résumer ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	13 293 079,00 €	20 037 570,32 €	33 330 649,32 €
<b>Recettes nettes réalisées (A)</b>	<b>9 513 082,14 €</b>	<b>18 172 072,38 €</b>	<b>27 685 154,52 €</b>
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	13 293 079,00 €	20 037 570,32 €	33 330 649,32 €
<b>Dépenses nettes réalisées (A)</b>	<b>7 651 189,77 €</b>	<b>17 693 378,56 €</b>	<b>25 344 568,33 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(A-B) Excédent	1 861 892,37 €	478 693,82 €	2 340 586,19 €
(B-A) Déficit			
<b>RESULTATS 2018 REPORTEES</b>			
Excédent		2 064 777,07 €	729 740,27 €
Déficit	-1 335 036,80 €		
<b>RESULTATS BRUTS DE CLOTURE</b>			
Excédent ( C )	526 855,57 €	2 543 470,89 €	3 070 326,46 €
Déficit ( D )			
<b>RESTES A REALISER REPORTEES</b>			
DEPENSES ( E )	465 721,80 €	12 000,00 €	477 721,80 €
RECETTES ( F )	1 037 006,02 €	259 807,02 €	1 296 813,04 €
<b>SOLDE A REALISER ( G )</b>	<b>-571 284,22 €</b>	<b>-247 807,02 €</b>	<b>-819 091,24 €</b>
<b>RESULTATS NETS DE CLOTURE</b>			
Excédent (C+G)		2 295 663,87 €	2 251 235,22 €
Déficit (D+G)	-44 428,65 €		

## I – Les Résultats

Comme le montre le tableau, le résultat brut global de clôture (**résultat brut** de fonctionnement + résultat de brut d'investissement) s'élève à + **3 070 326,46 €** (soit une augmentation de + 1,33 M € par rapport à 2018).

Le résultat à affecter correspond quant à lui, au résultat brut de + 2 543 470,89 €, en diminution de 529 k€ rapport à 2018.

En tenant compte des engagements non soldés au 31 décembre 2019, le Compte Administratif de 2019 dégage un **résultat net** global excédentaire de + 2 251 235,22 € en hausse par rapport à 2018 (+486 k€).

## II – La section de Fonctionnement

Pour rappel, sont enregistrées dans cette section, les dépenses et les recettes régulières de la commune, destinés à assurer le fonctionnement des services et leurs activités courantes.

En 2019, cette section dégage un excédent brut de clôture de + 2 543 470,89 €. Quant à l'excédent net de clôture, tenant compte des engagements non soldés, il est égal à + 2 295 663,87 €.

### 1 - Les Recettes

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2019 (titres émis + produits rattachés) s'élèvent à 18 172 072,38 €, dont 18 009 452,66 € de mouvements réels.

Pour rappel, les mouvements réels correspondent à des mandats émis en dépenses ou à des titres émis en recettes qui ont un impact sur la trésorerie communale, c'est-à-dire donnant lieu à des décaissements ou à des encaissements de sommes d'argent sur le compte au Trésor de la Commune, à contrario des mouvements d'ordre qui n'ont aucun impact sur la trésorerie (réservés à des écritures comptables spécifiques impactant le patrimoine communal).

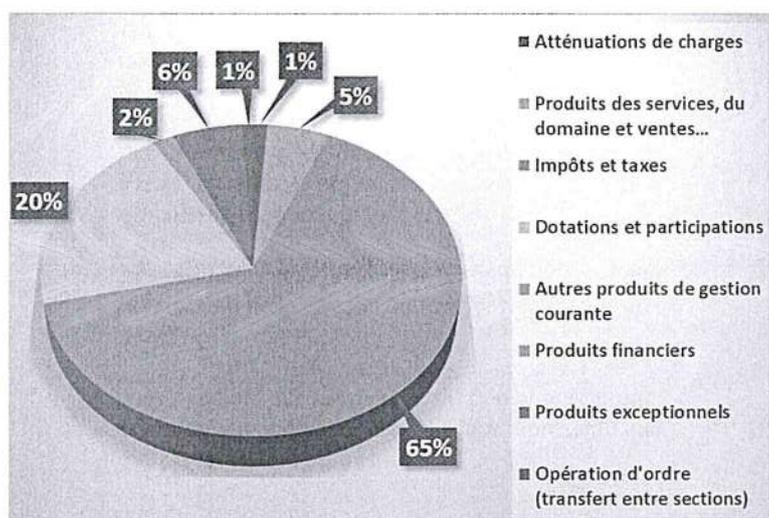
A ces recettes de 2019, se rajoute l'excédent de 2018 reporté de 2 064 777,07 €.

A noter qu'à la clôture de l'exercice, le montant des restes à réaliser en recettes de fonctionnement s'élevait à 12 000 € (correspondent à des subventions de fonctionnement à recevoir, engagées sur 2019, mais dont le versement n'est pas intervenu au 31/12/2019, mais aura lieu sur l'exercice 2020).

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	158 000,00	223 038,36	0,00	0,00	-65 038,36
70	Produits des services, du domaine et ventes...	920 000,00	868 510,54	67 973,08	0,00	-16 483,62
73	Impôts et taxes	11 594 000,00	11 800 494,38	0,00	0,00	-206 494,38
74	Dotations et participations	3 732 000,00	3 569 355,82	96 436,96	12 000,00	54 207,22
75	Autres produits de gestion courante	279 612,25	312 483,99	0,00	0,00	-32 871,74
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>16 683 612,25</b>	<b>16 773 883,09</b>	<b>164 410,04</b>	<b>12 000,00</b>	<b>-266 680,88</b>
76	Produits financiers	11 000,00	11 000,37	0,00	0,00	-0,37
77	Produits exceptionnels	1 048 181,00	1 060 159,16	0,00	0,00	-11 978,16
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>17 742 793,25</b>	<b>17 845 042,62</b>	<b>164 410,04</b>	<b>12 000,00</b>	<b>-278 659,41</b>
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	230 000,00	162 619,72			67 380,28
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>230 000,00</b>	<b>162 619,72</b>			<b>67 380,28</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 972 793,25</b>	<b>18 007 662,34</b>	<b>164 410,04</b>	<b>12 000,00</b>	<b>-211 279,13</b>
<b>Pour information</b>						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 2 064 777,07				

Le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement était donc en 2019 de 101,5 %.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition 2019.



Au 1<sup>er</sup> rang des recettes en 2019 : les impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation (19%), Octroi de Mer (34%) et Taxe carburant (8%)

Au 2<sup>ème</sup> rang : les dotations et participations de l'Etat et autres organismes (dont la Dotation globale de fonctionnement (13%))

Les produits exceptionnels (6%) tiennent compte notamment de la cession du foncier relatif au projet de RPA

Les produits des services et du domaine (cantine, école de musique, cinéma...) n'ont représenté que 5% du total des recettes

## 2 - Les Dépenses

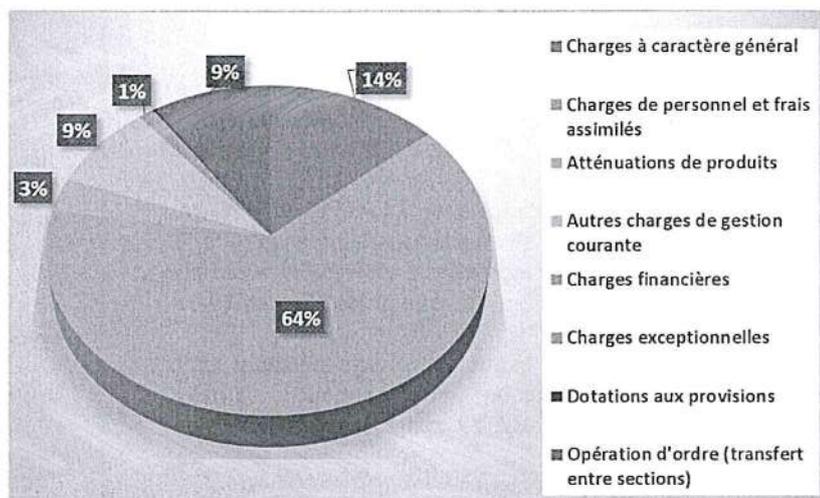
Les dépenses réalisées en fonctionnement en 2019 s'élevaient à 17 693 378,56 € dont 16 044 820,87 € de mouvements réels.

A la clôture de l'exercice, on comptabilisait pour 259 807,02 € de dépenses engagées sur l'exercice, mais non mandatées au 31/12/2019. Elles sont donc reportées sur l'exercice 2020.

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 797 955,68	2 099 862,42	317 851,97	116 829,49	263 411,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 736 276,00	11 290 459,23	0,00	1 238,00	444 578,77
014	Atténuations de produits	579 454,98	308 679,39	268 566,54	0,00	2 209,05
65	Autres charges de gestion courante	1 650 532,69	1 482 019,93	321,14	141 739,53	26 452,09
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>16 764 219,35</b>	<b>15 181 020,97</b>	<b>586 739,65</b>	<b>259 807,02</b>	<b>736 651,71</b>
66	Charges financières	240 000,00	145 823,09	33 599,08	0,00	60 577,83
67	Charges exceptionnelles	68 000,00	50 238,08	400,00	0,00	17 361,92
68	Dotations aux provisions (1)	47 000,00	47 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues	65 869,97				
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>17 185 089,32</b>	<b>15 424 082,14</b>	<b>620 738,73</b>	<b>259 807,02</b>	<b>880 461,43</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 200 000,00				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	1 652 481,00	1 648 557,69			3 923,31
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>2 852 481,00</b>	<b>1 648 557,69</b>			<b>1 203 923,31</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>20 037 570,32</b>	<b>17 072 639,83</b>	<b>620 738,73</b>	<b>259 807,02</b>	<b>2 084 384,74</b>
	Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement en 2019 était donc de 88,30 %.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition des dépenses de fonctionnement en 2019.



Au 1<sup>er</sup> rang des dépenses en 2019 : les charges de personnel (64%), qui comprennent les rémunérations brutes et cotisations sociales et taxes versés sur les salaires,

Au 2<sup>ème</sup> rang : les charges à caractère général (14%), constituées des achats de fournitures de biens et services nécessaires à l'activité courante de la commune,

Puis viennent ensuite les autres charges de gestion courante (dont notamment les subventions versées aux CCAS, Caisse des écoles et associations)

### III - La section d'Investissement

Pour rappel, sont enregistrées dans cette section, les dépenses et les recettes qui affectent le patrimoine de la commune (augmentation de la valeur de son actif, en termes d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières).

Cette section fait apparaître en 2019 un solde d'exécution brut de clôture excédentaire de + 526 855,57 €, et un solde d'exécution net déficitaire de clôture (tenant compte des restes à réaliser) de - 44 428,65 €.

#### 1 - Les Recettes

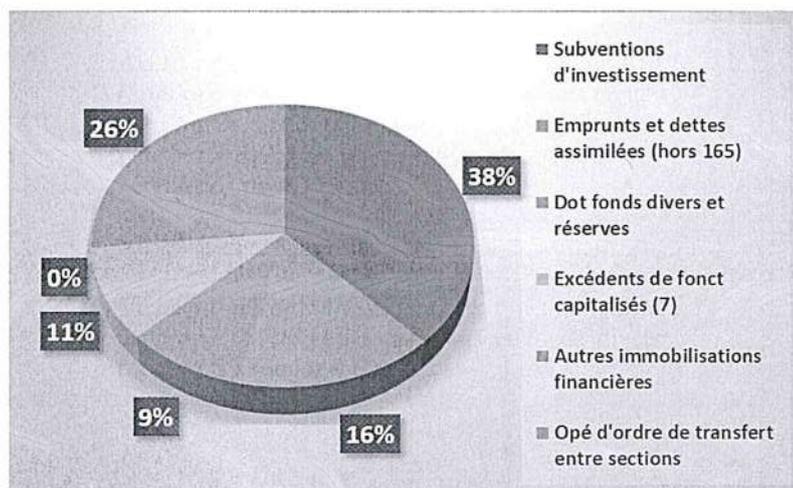
En 2019, les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 9 513 082,14 € dont 7 008 506,73 € de mouvements réels.

Quant aux recettes engagées en 2019 mais non titrées au 31/12/2019 celles-ci s'élevaient à 465 721,80 €. Elles constituent donc le montant des recettes d'investissement 2019 à reporter sur l'exercice 2020.

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Crédits annulés	
				au 31/12	
13	Subventions d'investissement	4 686 179,00	3 601 515,56	465 721,80	618 941,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	1 500 000,07	0,00	499 999,93
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 686 179,00</b>	<b>5 101 515,63</b>	<b>465 721,80</b>	<b>1 118 941,57</b>
10	Dot fonds divers et réserves	837 000,00	873 350,08	0,00	-36 350,08
1068	Excédents de fonct capitalisés (7)	1 008 000,00	1 008 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 600,00	25 641,02	0,00	-41,02
024	Produits des cessions d'immobilisations	-27 181,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 843 419,00</b>	<b>1 906 991,10</b>	<b>0,00</b>	<b>-63 572,10</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>8 529 598,00</b>	<b>7 008 506,73</b>	<b>465 721,80</b>	<b>1 055 369,47</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 200 000,00			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	1 652 481,00	1 648 557,69		3 923,31
041	Opérations patrimoniales (1)	1 911 000,00	856 017,72		1 054 982,28
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 763 481,00</b>	<b>2 504 575,41</b>		<b>2 258 905,59</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 293 079,00</b>	<b>9 513 082,14</b>	<b>465 721,80</b>	<b>3 314 275,06</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) 0,00			

Le taux de réalisation des recettes d'investissement en 2019 était de 71,56 %.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition des recettes d'investissement en 2019.



Au 1<sup>er</sup> rang des recettes d'investissement en 2019 (hors opérations d'ordre) : les subventions reçues des autres institutions publiques (Département pour +1,7 M€, Etat pour +1 M€, région pour 471 k€ et Civis pour 370 k€)

Au 2<sup>ème</sup> rang : l'emprunt (16%),

Viennent ensuite l'excédent de fonctionnement capitalisé (11%) et les dotations et fonds divers (dont FCTVA pour + 623 k€)

## 2 - Les Dépenses

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2019 à 7 651 189,77 € dont 6 632 552,33 € de mouvements réels.

A ces dépenses, se rajoute le déficit de 2018 reporté de 1 335 036,80 €.

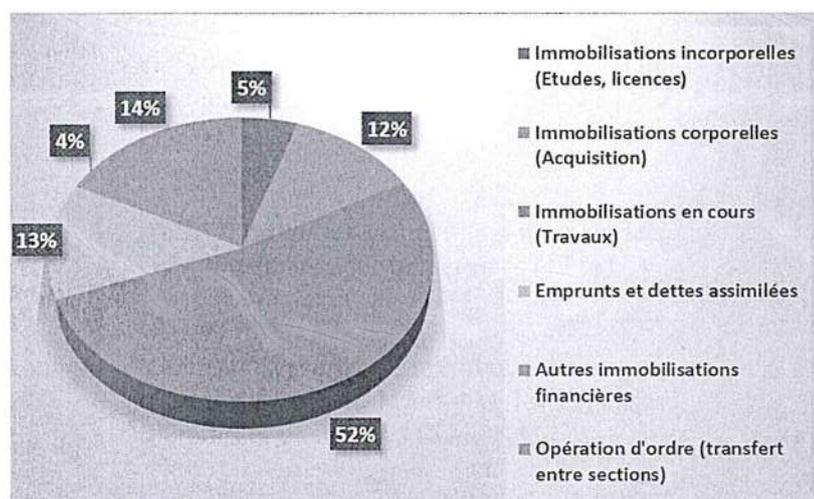
Quant aux dépenses d'équipement brut, elles se sont élevées à 5 297 317,36 €, en augmentation de 625 k€ par rapport à 2018.

En tenant compte des dépenses engagées et restant à réaliser au 31/12/2019, le montant des DEB (engagés + mandatés) en 2019 s'établissait à + 6,267 M€, soit plus de 74,5% d'engagements de dépenses (hors restes engagés sur les opérations en AP/CP).

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	788 622,09	383 160,39	102 355,61	303 106,09
204	Subventions d'équipement versées	835 000,00	0,00	0,00	835 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 682 796,34	924 259,89	434 270,09	324 266,36
23	Immobilisations en cours	5 103 538,58	3 989 897,08	433 429,36	680 212,14
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>8 409 957,01</b>	<b>5 297 317,36</b>	<b>970 055,06</b>	<b>2 142 584,59</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	1 015 000,00	1 012 990,71	0,00	2 009,29
27	Autres immobilisations financières	391 950,96	322 244,26	66 950,96	2 755,74
020	Dépenses imprévues	134,23			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 407 085,19</b>	<b>1 335 234,97</b>	<b>66 950,96</b>	<b>4 899,26</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>9 817 042,20</b>	<b>6 632 552,33</b>	<b>1 037 006,02</b>	<b>2 147 483,85</b>
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	230 000,00	162 619,72		67 380,28
041	Opérations patrimoniales (1)	1 911 000,00	856 017,72		1 054 982,28
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 141 000,00</b>	<b>1 018 637,44</b>		<b>1 122 362,56</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 958 042,20</b>	<b>7 651 189,77</b>	<b>1 037 006,02</b>	<b>3 269 846,41</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>(2) 1 335 036,80</b>			

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement en 2019 était d'environ 72 %,

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition des dépenses d'investissement en 2019.



Au 1<sup>er</sup> rang des dépenses d'investissement en 2019 (hors opérations d'ordre) : Les travaux sur les bâtiments et les routes (52 %)

Au 2<sup>ème</sup> rang : les acquisitions de matériels et équipements pour les services (12 %)

Viennent ensuite le remboursement en capital de la dette (13 %) et les dépenses d'études et de licences (5 %)

## IV - Les indicateurs financiers

Le Compte Administratif 2019 dégage donc un excédent brut global de clôture de + 3 070 326,46 € et un excédent net global de clôture (après intégration des restes à réaliser) de + 2 251 235,22 €.

S'agissant du résultat net global consolidé (Budget Principal + budgets annexes) celui-ci est excédentaire de + **3 107 147,03 €** comme le montre le tableau ci-dessous :

	Résultats bruts	Solde des R.A.R.	Résultats Nets
Budget Principal	+ 3 070 326,46 €	- 819 091,24 €	+ 2 251 235,22 €
Eau	+ 553 311,31 €	+ 60 947,72 €	+ 614 259,03 €
RPF	+ 17 028,91 €	0,00 €	+ 17 028,91 €
ZAE	+ 159 232,58 €	0,00 €	+ 159 232,58 €
SPANC	+ 65 391,29 €	0,00 €	+ 65 391,29 €
<b>Résultats consolidés</b>	<b>+ 3 865 290,55 €</b>	<b>- 758 143,52 €</b>	<b>+ 3 107 147,03 €</b>

Concernant la dette, la Commune enregistre au 31 décembre 2019 un encours de +12,06 M € (budget principal seul hors budgets annexes), soit + 487 k€ d'encours « net » par rapport à 2018.

Rapporté à la population, la dette s'établit à 976 €/habitant, soit à un niveau supérieur à la moyenne enregistrée en 2018 dans les communes de même strate régionale (713 €/hab.) et nationale (842 €).

Il convient toutefois de rapprocher cet indicateur de l'effort d'équipement communal bien plus élevé à Petite-Ile que celui constaté aux niveaux régional et national (428,69 € en 2019 pour Petite-Ile, contre 110 € pour la strate régionale et 324 € pour la strate nationale en 2019).

S'agissant du ratio de désendettement (lequel traduit le nombre d'années nécessaires à la collectivité si elle devait consacrer l'intégralité de son épargne brute à rembourser toute sa dette), celui-ci passe à 12,9 ans en 2019 contre 7,9 ans en 2018.

Quant aux soldes d'épargne, ils sont en deçà de ceux de 2018 du fait principalement de la survenance de charges nouvelles de fonctionnement en 2019 (se reporter au tableau ci-contre). Les explications sont en dessous du tableau

	CA 2019	CA 2018
Recettes Réelles Fonctionnement	18 009 452,66 €	16 757 487,99 €
Dépenses Réelles Fonctionnement	16 044 820,87 €	15 286 674,35 €
Intérêts de la dette	192 463,54 €	180 228,60 €
Produits de cessions	1 027 181,00 €	6 621,00 €
Epargne de Gestion (a-b+c-d)	1 129 914,33 €	1 644 421,24 €
Epargne Brute (e-c)	937 450,79 €	1 464 192,64 €
Remboursement en capital de la dette	1 012 690,71 €	1 604 164,22 €
<b>Epargne Nette (f-g)</b>	<b>-75 239,92 €</b>	<b>-139 971,58 €</b>
<i>E.N. "corrigée"</i>		<i>500 028,46 €</i>

L'épargne brute, qui traduit la richesse dégagée par l'activité communale une fois déduite les charges de la dette, atteint en 2019 à +937 k€. La survenance de plusieurs dépenses nouvelles de gestion (rappel de la Civi des charges transférées de la micro crèche, des redevances spéciales pour enlèvement de déchets dans les écoles, mise en place de politiques sociales en faveur des agents : tickets restaurant, revalorisation salariale) qui n'ont pas pu être couvertes par l'augmentation des recettes réelles de gestion ont affecté cet indicateur.

Ces dépenses exceptionnelles viennent également impacter l'épargne nette. L'épargne nette qui elle, mesure le solde de richesse disponible après le remboursement en capital de la dette, s'établit à -75 k€.

Néanmoins, toutes choses égales par ailleurs, cette épargne nette devrait à nouveau être positive en 2020 une fois corrigée le biais du rappel de charges de la Civi constaté en 2019 (rappel de 179 k€).

Après sa présentation, le Maire demande au Président de séance, Monsieur Olivier Fort – 1<sup>er</sup> Adjoint, de bien vouloir procéder au vote du compte administratif 2019 et, quitte la salle.

**Le Conseil Municipal,**  
**Réuni sous la présidence de M. Olivier FORT, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,**  
**après délibération, à l'unanimité, décide :**

- 1/ d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget Principal ;

- 2/ d'arrêter les résultats bruts 2019 aux montants suivants :

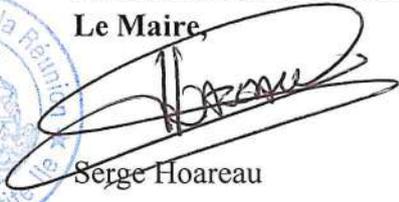
Fonctionnement : + 2 543 470,89 €

Investissement : + 526 855,57 €

} , soit un résultat brut global  
excédentaire de + 3 070 326,46 €



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
Le Maire,

  
Serge Hoareau

Le présent document est certifié exécutoire,  
compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture, le .....  
et de sa publication en Mairie, le .....